
ADDITIF AUX *RÈGLEMENTS* *ADMINISTRATIFS* - CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ DES RACES PARTICULIÈRES

Les conditions d'admissibilité des races particulières sont comme suit :

Norrbottenspets

Taille : Petite à moyenne.

Couleur de la robe : Toutes les couleurs; fond blanc idéal.

Marques de couleur : Marques pie de n'importe quelle couleur; peut avoir un masque foncé.

Texture et longueur du poil : Poil double, dur, court et droit avec sous-poil fin et dense.

Corps : De carré à légèrement rectangulaire.

Forme et attache des oreilles : Oreilles dressées et attachées haut sur une tête cunéiforme, extrémités légèrement arrondies.

Forme et port de la queue : Attachée haut, portée en courbe assez élevée.

Variabilité génétique, observable : Anoure (queue naturellement écourtée).

Pieds : Ovales et poilu entre les doigts bien cambrés.
